

// RENCONTRE

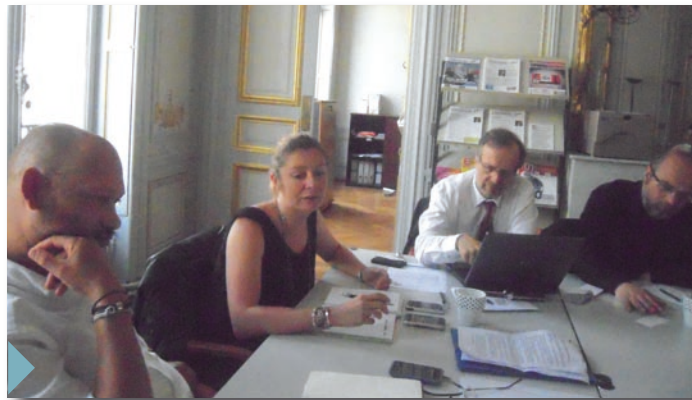
## Carole Couvert à la FIECI : un échange qui en appelle d'autres...

*Pour l'une de ses premières rencontres avec une Fédération, Carole Couvert, Secrétaire Générale de la Confédération CFE-CGC depuis le dernier congrès, choisit de rencontrer la FIECI... le jour même où le gouvernement dévoilait "son plan retraites". Analyse...*

Ambiance à la fois studieuse et chaleureuse dans les locaux parisiens de la FIECI, ce mercredi 16 juin. Les membres du Conseil Fédéral de la FIECI reçoivent Carole Couvert, la très dynamique Secrétaire Générale de la Confédération. Au menu, parmi d'autres sujets sur lesquels nous reviendrons, l'analyse à chaud des dispositions du dossier retraites, dévoilées le matin même.

À décortiquer ces propositions "sommatoires" d'Eric Woerth, on sent Carole Couvert déçue, à défaut d'être surprise. "Le gouvernement n'a fait que ce qu'il voulait", constate la Secrétaire Générale qui représentait la CFE-CGC lors des rencontres préparatoires... qu'on ne saurait appeler "négociations". En tout et pour tout, les partenaires sociaux auront participé à deux réunions de concertations, dont une, trois jours après la communication du dossier... avant que l'Assemblée ne s'en empare durant l'été.

"À quelques détails près, aucune des propositions portées par la Confédération n'a été retenue", constate effectivement Carole.



"Rien sur la prise en compte des années d'études", qui pénalisera toujours plus, dans l'avenir, tous ceux qui auront préparé leurs diplômes jusqu'à 23 ou 25 ans. "Les périodes de stages", un moment évoquées dans la presse, "ne compteront pas non plus".

"Rien, non plus, sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes, mesure qui ne coûterait rien à l'État, et ferait rentrer plus de cotisations du fait des rattrapages salariaux". Rien, alors qu'existe une loi supposée garantir cette égalité salariale en pénalisant les entreprises réfractaires à compter

de 2010... loi dont l'application devrait relever, croit-on, de la responsabilité "d'un gouvernement, qui sur ce terrain, ne respecte pas ses engagements". S'agissant des seniors, la CFE-CGC avait insisté sur de réelles propositions concrètes et qualitatives pour "maintenir l'emploi, en proposer de nouveaux pour ceux qui en sont éloignés", et affirmer la nécessité "de vrais déroulement de carrières. Nous avons aussi appuyé sur l'importance de la formation tout au long de la vie, et surtout proposé la fin du "tout-tutorat", car dans bien des cas cette démarche n'est

pas la solution miracle. Tout le monde n'a pas forcément la fibre pédagogique pour aider un jeune !"

Continuant l'énumération des idées novatrices, Carole Couvert rappelle ensuite : "Nous avons proposé l'idée du "bouclier retraite", dont disposent nos collègues du Public, permettant à chacun d'avoir un minimum garanti, de savoir où il en est à un moment T de sa carrière, et à quoi il pourra prétendre. Il est normal de garantir un montant de retraite en fonction des niveaux de cotisation. Enfin, nous avons porté l'idée d'un véritable élargissement de l'assiette. Si l'un des problèmes réside effectivement dans les ressources mobilisables, nous estimons que le gouvernement prend le problème par le seul bout de la diminution des dépenses, sans chercher des recettes nouvelles. Notre proposition de TVA sociale, qui consistait à baisser les charges sociales des entreprises, à augmenter les salaires dans les mêmes proportions, et à augmenter la TVA y compris bien sûr sur les produits importés, créant ainsi un nouveau flux financier, a reçu une fin de non recevoir, nette et précise, de la part d'Eric Woerth. Mobiliser 2 point de TVA pour les retraites n'a pas davantage été considéré comme envisageable".

Au final, le compte n'y est pas. Et notre Secrétaire Générale voit plus loin que la période estivale, où dans le calendrier gouvernemental, la loi passerait tranquillement, sans contestation, à la mi-juillet.

"Nous ne retrouvons aucune de nos propositions dans le projet, et sachant que nous aurons eu trois jours pour discuter des termes du texte, ne nous voilons pas la face ! Si rien ne change, la CFE-CGC, qui ne pratique pas la grève préventive, jugera sur pièces. Et elle pourra fort bien se retrouver dans la rue, en septembre, pour exiger que cette réforme soit aussi celle des conditions de travail, de la qualité de vie au travail, et pas seulement une réforme comptable a minima"... //

// SALAIRES

## Où sont passées les négociations ?

En 2009 il n'y a pas eu d'accord sur les salaires aussi bien dans les entreprises que par branches. Les propositions patronales n'étaient pas à la hauteur de l'inflation. Depuis 2 ans, tous les syndicats constatent qu'il est difficile de négocier. Les employeurs viennent avec des schémas de négociation préparés par des professionnels qui ne leur laissent aucune marge d'expression. Le secteur n'a pratiquement pas d'augmentations collectives, que des augmentations individuelles. Et avec

ce système-là, un salarié risque 10 ans après son entrée en fonction de toucher toujours le même salaire et les écarts salariaux injustifiés dans une même catégorie fleurissent. Pourtant, le secteur des SSII ne va pas si mal. Atos, Capgemini ou Technip sont des entreprises qui vont plutôt bien. Reste qu'il n'y a pas eu d'accord. Les augmentations individuelles sont toujours pour les mêmes. Un administratif a peu de chance d'en obtenir une. Il n'y a pas d'autre choix que de reprendre la

structuration de la politique salariale. Dans certaines grandes entreprises il y a des écarts de 1 à 3 entre les salaires des cadres débutant sous prétexte de rachats de sociétés. Si le patronat comblait au moins la perte de l'inflation, les salariés ne réclameraient pas. Mais aujourd'hui beaucoup de salariés n'ont rien eu depuis 4 ans. Ils voient l'activité redémarrer. Il y a donc moins de crainte pour l'emploi. Ils constatent que l'inflation remonte. Les employeurs doivent mettre la main au porte-monnaie. //